

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : COSTE, Jérôme ; EGG, Johny

Titre : « CEDEAO : le président et les marchands »,
In Problèmes économiques n° 2355, décembre 1993,
p. 13

Editeur : La Documentation Française, Paris

Date : décembre 1993

4. CEDEAO (12) : une union dominée par le jeu des opérateurs privés

L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest ressemble à un animal à trois têtes, discordantes mais solidaires. Il y a, d'une part, les politiques menées par les nombreuses organisations intergouvernementales (OIG). Ensuite, les politiques nationales affichées par chacun des Etats. Enfin, l'intégration régionale passe par la dynamique des échanges commerciaux, mais ici, il s'agit davantage du jeu des acteurs privés que de celui des Etats.

L'Afrique de l'Ouest se caractérise par une extrême densité des OIG. Est-ce là le signe d'une volonté réelle de convergence des politiques nationales ? Le chevauchement des prérogatives (un Etat comme le Niger appartient à seize OIG différentes), le manque de coordination, le grand décalage entre les objectifs ambitieux d'intégration (union douanière, union monétaire, etc.) et l'état actuel de non convergence des politiques nationales permettent de douter de la réalité de cet intérêt. A l'exception de certaines d'entre elles, les OIG ont peu de résultats à leur actif. De plus, comme les Etats n'ont plus guère les moyens de payer leurs contributions, un grand nombre d'entre elles sont en crise. On l'a vu l'an dernier pour le CILSS (Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel).

A l'opposé du discours qu'ils tiennent dans les enceintes régionales, les Etats africains définissent des politiques économiques centrées sur des préoccupations strictement nationales. Il est plus facile pour les pays du Golfe de Guinée de s'ouvrir aux importations bon marché des viandes de la CE que de soutenir l'approvisionnement en bétail sahélien. Cette attitude s'est trouvée renforcée par les politiques d'ajustement structurel, où l'on a envisagé le redressement des économies des Etats en fonction de leur position sur le marché international des matières premières et non de leur insertion régionale. Autant de facteurs qui conduisent à une situation de non coopération régionale, malgré les discours affichés.

En définitive, l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest semble moins être le fait des politiques des Etats que celui du simple jeu des échanges marchands. Un grand nombre d'opérateurs privés, notamment les grands commerçants transfrontaliers, cherchent à tirer parti de cette disparité des différentes politiques nationales. Il se crée ainsi des interdépendances de fait entre les pays. Dans certains cas, les Etats eux-mêmes peuvent explicitement tirer parti des disparités de politique. C'est par exemple le cas du Bénin ou de la Gambie qui laissent entrer librement le riz importé, bien au-delà des besoins locaux, et dont une part sera clandestinement réexportée vers le Sénégal et le Nigeria où le consommateur paie un prix supérieur.

Cette intégration par le marché revêt plusieurs aspects. Les échanges régionaux sont, pour l'essentiel, non enregistrés. Ils sont largement déterminés par la disparité

(12) Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (en anglais, ECOWAS).

des politiques, en particulier les politiques monétaires. L'écart se creuse entre la zone franc qui joue la stabilité et les pays voisins lancés dans la « dévaluation compétitive » : la valeur de la monnaie nigériane par rapport au franc CFA été divisée par trente entre 1985 et 1992 ! Ces échanges, enfin, reposent moins sur les produits locaux que sur ceux importés des marchés mondiaux puis réexportés. Résultat, les complémentarités intra-régionales sont peu valorisées.

L'écart se creuse entre une intégration par le marché très dynamique et l'intégration politique dont les perspectives semblent s'éloigner en raison de la crise économique et de l'affaiblissement des Etats. Cette situation est très nette dans la zone d'influence économique du Nigeria. Les pays voisins de la zone franc (Niger, Cameroun, Bénin) voient leurs capacités financières réduites par les effets de la libéralisation des marchés et l'informatisation croissante des échanges transfrontaliers. Résultat, ils s'appuient sur les échanges avec le Nigeria pour atténuer les effets de la crise sur les consommateurs. Cet ajustement par le marché voisin décourage la production nationale, diminue d'autant les recettes de l'Etat et... contrecarre les politiques d'ajustement signées avec les bailleurs de fonds. Bref, le cercle vicieux au lieu du cercle vertueux qu'imaginaient les experts de l'ajustement structurel... Peut être faute d'avoir suffisamment pensé la dimension régionale du problème.

Jérôme Coste (13), John Egg (14)

5. SACU-SADCC : l'Afrique australe, pôle de développement ?

Pour qui a sillonné l'Afrique australe, la cohérence géographique et économique de la région s'impose comme une évidence. L'essor du capitalisme au XIX^{ème} siècle, au centre duquel se trouvent les puissantes sociétés minières de l'or et du diamant, a façonné toute la région (infrastructures ferroviaires, routières et portuaires). Cette polarisation, que les pays luttant contre l'apartheid avaient voulu briser en constituant la SADCC (15), n'a guère été modifiée par l'isolement de l'Afrique du Sud. Les entreprises sud-africaines jouent un rôle prépondérant dans les pays satellisés de la SACU (16) (Lesotho, Swaziland, Namibie) mais aussi au Zimbabwe voire en Angola, les deux poids lourds de la SADCC.

L'intégration économique est donc une réalité de l'Afrique australe : l'industrie minière a drainé une main-d'œuvre importante du Malawi, du Lesotho ou du Mozambique ; les pays périphériques ont acheté des biens d'équipements à l'Afrique du Sud qui exporte aussi des biens de consommation à tous les pays de la

(13) IRAM (Institut de recherches et d'application des méthodes de développement) ; membre du réseau Stratégies alimentaires.

(14) INRA (Institut national de la recherche agronomique) ; membre du réseau Stratégies alimentaires.

(15) Southern African Development Coordination Conference.

(16) South Africa Custom Union.